





# Guide d'élaboration d'une requête au juge des tutelles

La requête est un courrier au juge dans lequel vous lui faites une demande particulière. Il n'y a pas de forme spécifique à respecter. Cependant, de nombreux services de greffes utilisent des trames types qui comprennent des éléments pré-remplis. Avant de rédiger une requête, il peut être utile de contacter le service du greffe.

Dans tous les cas, vous devez donner au juge suffisamment d'éléments pour :

- qu'il comprenne l'importance de la demande
- qu'elle est bien dans l'intérêt de la personne protégée
- que votre demande est pertinente au regard de la situation financière et matérielle de la personne

## Dans quel cas une requête est nécessaire ?

Acte	Curatelle	Tutelle
Ouvrir un compte dans une nouvelle banque ou pour fermer un compte existant avant la mesure de protection	X	X
Acheter ou vendre un appartement, une maison ou un terrain		X
Mettre en location ou résilier le bail du logement de la personne (en cas de déménagement ou d'entrée dans un établissement pour personne en situation de handicap ou en maison de retraite)	X	X
Faire un achat dont le montant est très important au regard des ressources et revenus de la personne		X
Utiliser de l'argent placé sur un compte épargne		X
Souscrire une assurance-vie		X
Renoncer à une succession pour le compte de la personne protégée ou pour accepter purement et simplement une succession pour la personne protégée en l'absence d'une attestation du notaire chargé de la succession		X

- *Le guide de cet outil est disponible en annexe.*

